# Sociologie et sociétés



# Femmes et théories de la société : remarques sur les effets thériques de la colère des opprimées Women and Theories of Society: Remarks on the Theoritical Effects of the Anger of Oppressed Women

# Colette GUILLAUMIN

Volume 13, Number 2, octobre 1981

Les femmes dans la sociologie

URI: https://id.erudit.org/iderudit/001321ar DOI: https://doi.org/10.7202/001321ar

See table of contents

#### Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print) 1492-1375 (digital)

Explore this journal

érudit

#### Cite this article

GUILLAUMIN, C. (1981). Femmes et théories de la société : remarques sur les effets thériques de la colère des opprimées. *Sociologie et sociétés*, *13*(2), 19–32. https://doi.org/10.7202/001321ar

#### Article abstract

Of what have been called "theories of society", all have been and are the intellectual representations of specific social relationships. According to the author, the incursion of a minority group into the theoretical field produces an upset in perspectives - a subversion. The first theoretical texts produced by minority groups are always disqualified and presented as "political" representations, pamphlets, or terrorist positions. They end up, however, by being integrated into theory. The absence of women in the social sciences was, thus, one of the effects of social sexual relationships. Becoming an object of history. The author demonstrates in this text how studies by women have already had important and visible theoretical consequences, and will have others which will become evident with time.

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1981

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

#### This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

# Femmes et théories de la société :

Remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées



COLETTE GUILLAUMIN

# LE «THÉORIQUE» ET LE «POLITIQUE» SONT-ILS DISTINCTS?

Est-ce que la théorie est une place forte? Ou est-ce qu'elle est une chasse gardée? Ou bien plutôt qu'est-ce que la théorie? Les minoritaires - et on entendra ici par minoritaires non ceux qui seraient forcément en nombre moindre mais bien ceux qui dans une société sont en état de moindre pouvoir, que ce pouvoir soit économique, juridique, politique... les minoritaires donc, dans quelque société que ce soit sont dans une position singulière en ce qui concerne les productions intellectuelles : le plus souvent ils haïssent la théorie, la connaissant pour ce qu'elle est : le verbiage sacerdotal de ceux qui les dominent, ce qui sort de la tête et de la bouche de ceux qui disposent de la force (outils, armes concrètes, police, armée) et de la nourriture (salaires, terres, biens...). Dans la relation majoritaire/minoritaire la force, les biens et la liberté individuelle qui en découlent étant des caractéristiques du dominant, l'expression institutionnalisée de sa conscience et de sa vue de la situation est la seule à être publiée, diffusée, et glosée. Cela alors se nomme «théorie». De plein droit. Qu'ils aient nom Malthus ou Hegel, Comte ou Gobineau, ou qu'ils aient été, bien avant eux, les théologiens, ils produisent ce qui pour les minoritaires est un cauchemar, eux qui ne savent d'ailleurs même pas le plus souvent les détails académiques de l'affaire, se contentant de connaître en pratique et quotidiennement, par la contrainte, par le mépris subi, par la faim que de place ils n'en ont que soumise toujours, mortelle parfois. Place du silence, de l'infériorité, de la menace diffuse. Menace à certains moments effroyablement précise, dans les coups, le meurtre. Et toujours à chaque instant le travail à fournir, la présence à ne pas faillir, l'attention à ne pas relâcher. Alors ne peuvent parler que l'amertume et la fureur, la pensée qui s'élabore, là, jamais n'est appelée théorie. Langage d'invective, de sarcasme, de passion réfrénée. D'ironie et de noir blasphème, ou bien de désespoir blessé. «J'ai été souvent tout à fait surpris, depuis que je suis venu dans le nord, de trouver des personnes qui pouvaient dire que le chant des esclaves est une marque de leur satisfaction et de leur bonheur...<sup>1</sup>»

De ce qu'on peut appeler «théories de la société» au sens où nous l'entendons aujourd'hui, toutes ont été — et sont, la forme intellectuelle de rapports sociaux déterminés. En d'autres termes, parler du «politique» comme moteur de la théorie est une tautologie. Le souci d'énoncer les causes et les mécanismes des relations des humains entre eux s'est historiquement constitué dans la foulée d'un bouleversement politique, à une époque qu'on peut désigner grossièrement comme le XVIII<sup>e</sup> siècle. Tant que l'aristocratie, alors même que son pouvoir économique était déjà remplacé par celui de la bourgeoisie manufacturière et commerçante, est demeurée politiquement et institutionnellement la classe de pouvoir, les premières théories des sociétés se sont limitées à un commentaire juridique des formes sociales, soit en termes de droit classique soit en termes de droit naturel. Le temps n'était pas encore à des hypothèses sur les causes et les conditions concrètes de fonctionnement. Montesquieu est un bon exemple de cet état de choses qui plaide à la fois le droit naturel et les institutions juridiques pour décrire le rapport des femmes au pouvoir : «Il est contre la raison et contre la nature que les femmes soient maîtresses dans la maison, comme cela était établi chez les Égyptiens; mais il ne l'est pas qu'elles gouvernent un empire<sup>2</sup>.»

Lorsque le pouvoir politique et la domination de l'État furent entre les mains de cette même bourgeoisie, la nature du regard, l'analyse a changé. On peut considérer Saint-Simon comme l'un des premiers énonciateurs d'une analyse-mode-d'emploi, genre qui va dominer les sciences sociales jusqu'à aujourd'hui. Gobineau, en même temps que Marx, s'est embarqué dans un examen de la causalité qui en est l'autre souci dominant. Les uns, les autres et leurs contemporains, sont des pratiquants de la théorie qui se soucient d'efficacité sociale autant que de « connaissance ». On se rappelle la très célèbre phrase de Marx sur l'efficacité ou les projets concrets de Saint-Simon. Il peut paraître surprenant de choisir comme exemple de production théorique ces trois notables : car si deux d'entre eux sont incontestés on a peu coutume de placer Gobineau à une telle place. Celui-ci, déshonoré politiquement en ce que sa théorie des relations sociales a été revendiquée par des régimes politiques non tant «totalitaires» (il y en eut de ce genre qui délaissèrent Gobineau!) que racistes, légalement et pratiquement racistes, n'est pas retenu comme producteur de théorie. Pourtant sa fortune ultérieure dévoile plus brutalement et plus crûment encore que cela n'apparaît habituellement la nature concrète et politique du théorique. Même si lui-même ne le savait pas<sup>3</sup>. En fait il concevait ce qu'il appelait dans l'Essai sur l'inégalité la philosophie sociale comme le dévoilement d'une cause (ou d'une série de causes), moteur de l'histoire et de la variation des formes sociales.

La production de théories sur les causes et le fonctionnement des systèmes sociaux apparaît donc associée à une transformation politique et clairement orientée dans une perspective politique pratique. Une telle perspective devenue moins visible à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'en persiste pas moins et qu'il s'agisse de Comte, Tarde, Durkheim ou

<sup>1.</sup> Dans Frederick Douglass, Mémoires d'un esclave américain, Paris, Maspero, 1980 (édit. originale 1845).

<sup>2.</sup> Dans Montesquieu, De l'esprit des Lois, livre septième, chap. XVII, «De l'administration des femmes».

<sup>3.</sup> Ce dont je doute. Car sa visée était clairement de contrer les nationalismes naissants. Situation ironique pour lui qui se retrouvera «le» penseur du nationalisme raciste, il considérait les jeunes nationalismes comme l'expression de la plèbe, cette fraction «hideuse» des sociétés, «ramassis racial» qui l'emplissait de dégoût et il se considérait comme le chantre de l'aristocratie (aryans, disait-il), bien entendu elle-même transnationale.

Weber — et on pourrait citer bien d'autres noms — elle soutient et alimente leurs analyses. Il serait donc tout à fait inexact de prétendre à une irruption récente du politique dans les sciences humaines, laquelle serait incarnée par les (et limitée aux) productions des groupes minoritaires qui ont réussi à prendre la parole (mais pas seulement la parole) au cours de ces dernières décennies; jugement régulièrement porté sur les textes minoritaires, colonisés, afro-américains, féministes... Puisque enfin irruption il n'y a pas, et «politique» est pratiquement corrélatif de « sciences humaines». Celles-ci en sont nées, et leur vie y est étroitement associée (au moins), pratiquement dépendante (plus probablement).

Que certaines analyses puissent passer pour neutres et purement objectives est un effet de la domination. Il est généralement de courte durée et cette apparente neutralité vole en éclats sous la critique des groupes (d'individus venant des...) sociaux qui sont visés par ces théories ou qui le sont par ces formations mentales de coloration plus vague que sont les mouvements d'opinion. Par exemple l'éthologie animale (mais l'estelle, animale?) ou le fonctionnalisme (parmi d'autres) ne sont pas appréciés des femmes. On le comprend. Et tous les socialement dominés ont cette même juste méfiance. L'utilité pratique de ces produits théoriques, qui visent sans hypocrisie excessive au statu quo en ce qui concerne les relations entre les sexes, n'échappe nullement à celles qui sont l'objet de ces travaux, même si cet objectif n'est pas explicite ni exclusif. En effet ils prétendent, l'une (clairement), l'éthologie, retrouver les lois de la nature par définition absolument contraignantes, ou l'autre (implicitement), le fonctionnalisme, mettre en avant les lois des relations sociales.

Les remarques qui vont suivre ne sont pas un inventaire des bouleversements que les mouvements sociaux concrets introduisent dans la façon de penser le réel pas plus qu'une démonstration suivie de leur impact, leur but est plutôt d'être une incitation à penser les changements théoriques en tant qu'ils adviennent dans une société très réelle comme le résultat et l'expression d'expériences particulières de la socialité. Dans le domaine qui nous concerne ici, celui de la relation entre le théorique et les minoritaires, précisément les femmes, domaine auquel nous avons toutes les raisons de porter une attention particulière aux faits et également toutes les raisons de ne pas trop mal connaître ces faits, les appréhensions conceptuelles ne sont pas distinguables des relations sociales : elles sont elles-mêmes une relation sociale. Non que ces notions, idées, concepts et théories soient des «reflets» (les considérer ainsi serait simplement repousser le problème de l'origine des phénomènes mentaux — de l'«idéologie») mais plutôt sontelles la *face mentale* des rapports concrets.

Ceci pose, et ce n'est qu'une remarque en passant (bien que fondamentale elle n'est pas l'objet de ce texte), la question de la conscience dans la modification ou le bouleversement des rapports sociaux. Il n'est pas aussi évident que le sens commun le prétend qu'avant d'en avoir esquissé la pratique on « pense » préalablement une transformation des rapports sociaux et qu'on appréhende intellectuellement avec clarté cette transformation avant de *l'entreprendre*. Toutefois quelles qu'en soient les modalités, quelle que soit la place occupée par ses producteurs, ce qui en définitive est, ou sera, la théorie est d'abord conscience, celle précise de la place qu'on occupe.

#### LA POLITIQUE, OU LA THÉORIE, DU «SEXE»

L'entrée des minoritaires dans le domaine théorique ne conduit pas à proprement parler à un «affinement» ou à une «diversification» des connaissances. Cela certes peut se produire mais l'essentiel n'est pas là, il est dans le bouleversement des perspectives, dans la subversion qu'ils introduisent. D'ailleurs notons ceci, les premiers textes théoriques venant de groupes minoritaires sont toujours, sans exception, à leur apparition disqualifiés sur le plan théorique et présentés comme des produits «*politiques*». Ce qui est bien évidemment le cas (mais ce l'est également de tous les textes théoriques en sciences sociales). Ou bien alors ils le sont en étant traités comme des *pamphlets* (ce qui est parfois le cas) ou des plaisanteries (ce qui n'est jamais le cas). Ou bien enfin comme des propos *terroristes*.

Et il est vrai qu'il est pratiquement impossible de faire une distinction sérieuse entre un texte «théorique» et un texte «militant», le recul du temps révélant parfois la pertinence et la densité théoriques d'une analyse dont la force militante emportait toute appréciation lors de leur sortie. Il n'est pas mauvais de relire aujourd'hui le *Scum Manifesto* de Valerie Solanas, ou bien le *Discours sur le colonialisme* de Aimé Césaire. Et si dans certains textes la forme théorique est indubitable autant qu'intentionnelle, la plus grande partie d'entre eux est politique explicitement, clairement et sans ambiguïté, et porte la théorie là où elle est seule possible pour les dominés. La désapprobation et le discrédit accompagnent les textes initiateurs, et la censure qui faisait qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle par exemple l'essentiel de la philosophie sociale et de la philosophie critique devait être édité en Hollande vérifie le fait.

Ces textes inadmissibles finissent par l'intégration dans la théorie. Le sort des Damnés de la terre ou du Dix-huit Brumaire..., connu, illustre cet état de fait. Les textes féministes sont nombreux et multiformes et la fortune du Sexual Politics de Kate Millet est plus emblématique que théorique. Encore qu'il n'est pas indifférent que ce texte soit une analyse des productions verbales, ce qui est également le cas du Discours sur le colonialisme, méthode qui a tenu et continue à tenir une place si importante dans la connaissance que les minoritaires, et surtout les femmes ont du monde social où elles agissent<sup>4</sup>.

Le Deuxième Sexe de Simone de Beauvoir a eu une trajectoire comparable et on peut se rappeler que ce classique fut accueilli avec grande brutalité et mépris et qu'il y eut des commentaires sur le vagin de son auteure. (Je ne vois pas que X et mettez ici le nom masculin que vous voudrez car beaucoup conviennent, écrivant sur l'Homme — avec un grand H, bien qu'il soit tout à fait explicite qu'il parlait du mâle de l'espèce en le dotant toutefois et de surcroît de la généralité humaine — ait lu beaucoup de commentaires sur son pénis dans les critiques consacrées à son livre.) Bref. Ces textes minoritaires, dont déjà la publication n'est pas aisée, sont à leur parution considérés à la fois comme légers et dangereux, comme plaisanterie de plus ou moins bon goût et menace. Mais, après, il n'est plus jamais question de poser les problèmes de la même façon qu'antérieurement.

Notre vision de l'espace académique dans les sciences sociales a tellement été bouleversée en dix années que nous ne pouvons même plus nous souvenir clairement (et parfois si ce souvenir nous était présent nous ne pourrions même pas en croire notre mémoire) de la manière dont on envisageait la variable «sexe» dans la sociologie, la psychologie, l'ethnologie même, etc. Mieux, il serait plus exact de dire : la manière dont on ne l'envisageait pas. En une dizaine d'années le paysage des sciences humaines a été transformé, et même si on est encore aujourd'hui loin d'une situation satisfaisante, rien n'évoque plus les plates plaines théoriques des années cinquante et du début des années soixante.

Un certain nombre d'articles, dont certains violents et magistraux, ont montré que l'éclatante absence d'analyse de ce qu'on appelle le sexe dissimulait de lourdes et incontournables questions théoriques. Et que cette absence même était l'un des effets (leur forme intellectuelle) des relations sociales de sexe. Ils ont montré que femmes et hommes n'étaient pas d'harmonieux associés dans le maintien et la perpétuation de la

<sup>4.</sup> Une démonstration rigoureuse des implications sexistes de l'usage de la langue est faite, sur des textes de sciences humaines (ethnologie), par Claire Marchal et Claudine Ribery, *Sexisme et sciences humaines*, *pratique linguistique du rapport de sexage*, Presses Universitaires de Lille, s.p.

communauté sociale. Mais bien des acteurs sociaux appartenant à des groupes déterminés dans une relation antagoniste. Ces questions théoriques sont des questions de vie et de mort dans un grand nombre de cas. Il en est ainsi de ce qui concerne l'exposition à la maladie et le libre usage de son propre corps, l'accès à la nourriture, la possession et l'usage des outils et des armes. Entre le pamphlet et la description systématique, entre l'analyse et le projet politique ces textes ont modifié la perception de ce qu'on appelle le sexe. Et il n'est pas question ici, comme on le sait, de sexologie. En dix ans la masse de travail accomplie a fait surgir un débat théorique dans ce qui était un désert. Et pourtant de ce travail énorme une large part, la plus importante sans doute, est écrite sous des formes fragiles, éphémères, à diffusion limitée et militante et vouée à une disparition plus ou moins rapide. Tels sont les tracts, les papiers de travail préparatoires à diverses rencontres, les feuilles ronéotypées, etc. Et celle plus permanente qui prend forme d'articles, de rapports ou de livres ne représente qu'une partie infime de l'explosion critique des années soixante/soixante-dix, de tout ce qui s'est fait/pensé alors (ou pensé/fait), de l'articulation et de l'expression de la conscience des femmes d'être un groupe social et de pouvoir changer les relations où il est engagé.

Ces analyses ont quelques conséquences dans le domaine théorique, conséquences visibles aujourd'hui mais sans doute en ont-elles qui se révéleront ultérieurement.

a) Elles portent la *critique radicale* dans l'interprétation de faits qui, avant elles, étaient considérés comme naturels et en tant que tels «inquestionnables» : la division sexuelle du travail, l'inégal accès aux ressources qu'elles soient matérielles (techniques, alimentaires, spatiales, temporelles, etc.) ou économiques (salariales, monétaires, foncières, etc.). On voit désormais un «problème» là même où auparavant on ne voyait rien. Rien si ce n'est le vide des espaces infinis. Ou bien l'harmonie naturelle.

b) Et si «question» il y avait, désormais elle est subvertie. Quelques exemples de ce mécanisme, connus, ne sont pas inutiles à rappeler car ils sont si bien entrés dans les mœurs sociologiques qu'on ne les remarque plus. Il fut un temps où même dans les sciences humaines on parlait de problème «noir», de question «juive». (Et beaucoup parlent encore de «condition féminine» qui n'oseraient plus parler de «condition ouvrière ».) Époque où l'effet de la domination dans la théorie (le fait que la théorie soit celle des dominants) supposait que les dominés, incompréhensible épine, étaient ceux qui posaient des problèmes. En quelque sorte mal adaptés à une situation, ils étaient présentés soit comme des déviants soit comme des marginaux. Les révoltes, brutales ou ponctuelles, de groupes ou de personnes passaient pour des expressions de l'inadaptation foncière d'individus ou d'ensembles d'individus; ces révoltes vérifiaient leur incapacité naturelle ou même leur malfaisance. Au mieux elles étaient considérées comme une réponse à une situation dont il était incompréhensible qu'ils ne s'accommodassent pas, ceci reste très largement vrai en ce qui concerne les femmes. Et on cherchait (on cherche) les raisons de cette inadaptation à l'ordre de la société et, finalement, l'ordre des choses. Ainsi les États-Unis connaissaient-ils un «problème noir» comme le nazisme un «problème juif» à quoi fournir une «solution». Comme les États patriarcaux connaissent aujourd'hui un « problème des femmes ».

Une tentative pour arracher cette épine fut la rassurante proposition qu'il s'agissait dans tous les cas de groupes marginalisés. Petit déplacement plein de ruse. En quelque sorte la société «réelle», centrale, pourvue de cohérence, de contradictions aussi, mais néanmoins présentant une homogénéité fonctionnelle, porterait sur ses flancs tels des survivants ou des parasites des groupes humains qui ne seraient pas parvenus à s'intégrer et seraient un fardeau pour ces sociétés. Ils sont étrangement considérés comme des à-côtés, flottant dans un espace intersocial, réserves de main-d'œuvre, «incapables» économiques et parfois juridiques, en bref «tombés» de la socialité normale ils sont supposés *ne pas faire partie de la société.* «Le lourd fardeau de l'homme blanc» n'est-il pas une expression qui ramène à votre mémoire des souvenirs ironiques et amers, et aujourd'hui, à nous, ne nous suffit-il pas d'enlever l'adjectif «blanc» pour en retrouver toute la fraîcheur? Ces sociétés donc désignent comme une menace, vivent comme une gêne incompréhensible ceux qui en sont pourtant les constituants de fait, qui en sont le fondement. Les femmes effectuent davantage d'heures de travail non payé qu'il ne s'en effectue dans le secteur salarié. L'expression «périphérie», consacrée aujourd'hui dans les analyses de l'impérialisme, ne manifeste-t-elle pas le même biais? Singulier effet de l'aveuglement des dominants à leur propre pratique, à leur propre place, à leur propre société. Ce qui est dominé et exploité est-il «marginal», «périphérique» dans une société? Et est-ce inconscience ou bien est-ce hypocrisie de parler de telle sorte?

Ainsi les *rapports* de domination et donc les acteurs impliqués dans ces rapports sont si peu *pensés* que la découverte de l'existence des acteurs dominés, si surprenante, ne peut pas d'un certain temps être intégrée dans la pensée elle-même.

c) Ces analyses enfin aboutissent à (et produisent) la mise en place d'outils théoriques qui permettent d'examiner de tels faits.

Ce processus n'a pas en un seul coup ni sur toute l'étendue du champ des sciences humaines transformé la vision des rapports sociaux. De compacts îlots subsistent de cette ignorance ou de ce refus. Telle, parmi d'autres, la notion d'«unité domestique» qui demeure, alors que de nombreux travaux ont montré qu'il n'y a point d'unité du tout, et que cette notion de si innocente apparence masquait un rapport social fondamental : celui des sexes. Ceci aussi bien du point de vue de la production de cette unité (et sa «valeur») que de la consommation des individus qui la composent. Il ne s'agit pas d'un ensemble homogène (il l'est aussi peu que possible) et l'unité domestique n'est nullement un «atome» social comme ainsi hypothétiquement on le pose :

...la gratuité du travail des femmes est institutionnalisée non seulement dans la pratique mais dans la comptabilité de l'État [...] et dans les revendications des partis d'opposition : le m.o.d.e.f. exige que chaque exploitation *familiale* soit assurée d'avoir un revenu équivalent à *un* salaire. L'implication est que le travail de la femme, incorporé à la production du ménage, ne mérite pas de salaire, ou plutôt puisque la production de la femme est échangée par le mari comme la sienne propre, que le travail de la femme appartient à son mari<sup>5</sup>.

La première étape de ce processus, qui constitue toujours aujourd'hui la plus large part de la recherche, fut la constitution du groupe des femmes en objet d'étude partiel et ponctuel, ses multiples caractéristiques étant étudiées chacune, séparément. Mais à travers les traits étudiés isolément peu à peu et contradictoirement se dévoile ce qui produit et informe chacun de ces traits, une unité. C'est-à-dire un rapport social connaissable.

Le non-paiement du travail des femmes et lorsqu'elles sont salariées, l'écart salarial entre les hommes et les femmes, par exemple, ne peuvent se comprendre et s'expliquer que reliés à d'autres traits étudiés eux-mêmes tout aussi ponctuellement. Tels sont pour chacune des femmes la non-propriété de son autonomie corporelle, à laquelle on avait, tout en la connaissant, accordé si peu d'attention jusqu'à la renaissance du féminisme dans les années 60/70. Dès 1970 un article «militant» associait les deux dans une même analyse :

...subsiste dans le droit moderne, à côté des clauses et des contrats qui régularisent le travail entre exploités et exploiteurs, une survivance du droit féodal implicite, qui admet que toute une catégorie d'individus doivent de par leur sexe travailler sans être payés : nous. [...] Et les enfants que nous faisons, nous les faisons pour nos maîtres. Il a collé sur notre ventre son sceau de maître. Et si jamais pour notre propre compte nous osons avoir des enfants, ils sont l'objet d'un ostra-

<sup>5.</sup> Dans Christine Dupont (Delphy), «L'ennemi principal», Partisans, n° 54-55, «Libération des femmes année O», Paris, Maspero, 1970, p. 157-172.

cisme. Bâtards, enfants sans père, c'est une des grandes injures dans notre société. L'homme peut parler impunément un langage de maître : je te prends, je te possède, tu t'es donnée à moi<sup>6</sup>.

Dans le processus social de reproduction une femme ne décide pas si elle veut un enfant ou non dès lors que le mariage est dans son contrat silencieux sur le point. En d'autres termes l'usage du corps d'une femme n'est pas, *d'abord*, à *sa* disposition à elle. Ce que manifestent aussi bien l'avortement non libre (soumis à des appréciations extérieures : conjoint, psychiatre, médecin, services sociaux...) que, corrélativement et principalement, la présence potentielle constante du viol. L'abolition de l'esclavage avait fait croire (et sans doute à beaucoup de femmes elles-mêmes) qu'il n'y avait plus désormais d'êtres humains socialement privés de la propriété de soi-même. Il faut que la domination exercée sur les femmes soit profonde pour que cela ait été invisible si longtemps et renvoyé à la «fatalité». Alors même qu'il n'y a pas de société connue où, de fait l'engendrement ne soit socialement manipulé. Alors même que les règles et les possibilités matérielles de les appliquer en sont fixées et maîtrisées par ces sociétés.

Les choses vont si loin que les sciences sociales se sont hypocritement voilées la face sur cet aspect des relations sociales de sexe :

Le refus très général de songer au sens sociologique de la *non-maternité* (donc au sens de la maternité comme décision sociale) provient sans doute de ce que dans nombre de nos sociétés occidentales qui produisent le discours scientifique (discours, de plus, surtout masculin), l'avortement — jusqu'à ce que les mouvements féministes aient mis en lumière son importance — était rejeté par l'idéologie dans les ténèbres et l'ignorance, et pratiqué dans le silence et la solitude par les individus femmes. Mais, dans les faits, la régulation de la *démographie* de nos sociétés elles-mêmes fonctionne, et a fonctionné, pour une large part sur l'avortement et l'infanticide [...] L'existence d'une telle intervention sociale sur l'engendrement est déniée lorsque la « maternité » est caricaturalement présentée comme une « donnée immédiate » de la féminité<sup>7</sup>.

Il en est de même du service corporel dû aux acteurs mâles ainsi qu'aux enfants, aux malades, aux infirmes, par les femmes. Et quand on parle de service corporel  $d\hat{u}$ , cela signifie effectué — et à effectuer — sans contrepartie salariale (sans évaluation monétaire) que ce soit dans l'institution conjugale, ou dans l'institution religieuse (et dans ces cas contre le simple «entretien» de la femme) ou dans l'institution familiale plus large. Ces actes étant pour tout salaire parés de l'honorabilité du «devoir», du «dévouement» ou de sentiments religieux. Il en est de même également de l'interdiction de libre déplacement, ni longue distance ni éloignement du domicile ne sont tolérés pour les femmes hormis les circonstances exceptionnelles, tous les quartiers ne leur sont pas permis (et *a fortiori* n'importe quels lieux), tout comme les heures nocturnes leur sont totalement interdites, et sous peine de sanctions graves si elles transgressent un tel interdit.

L'inventaire, et ce, empiriquement, fut un inventaire, de traits précis et spécifiques, dessinant peu à peu comme dans ces dessins pour enfants où des points à rejoindre entre eux transforment une nébuleuse serrée et vague en une forme identifiable, faisant surgir de la page grise un voilier ou un clown, la figure d'une relation sociale déterminée et de plus en plus explicite : une relation d'appropriation<sup>8</sup>. Beaucoup pourtant encore hésitent à reconnaître cette figure et préfèrent considérer chaque point du dessin comme isolé.

<sup>6.</sup> Dans Monique Wittig, Gille Wittig, Marcia Rothenburg, Margaret Stephenson, «Combat pour la libération de la femme», l'*Idiot international*, Paris, mai 1970.

<sup>7.</sup> Dans Nicole-Claude Mathieu, « Paternité biologique, maternité sociale... » (communication au VIIIe Congrès de sociologie, Toronto, 1974), Femmes, sexisme et sociétés, Paris, PUF, 1977. p. 39-48.

<sup>8.</sup> Cf. Colette Guillaumin, «Pratique du pouvoir et idée de Nature», Questions féministes, Paris, Tierce, n° 2 et 3, 1978.

# **MENTALITÉS? VRAIMENT?**

Certains parlent alors pour expliquer ces ponctuelles difficultés de retard des mentalités (sur quoi, au fait?), ou bien des mauvaises dispositions psychologiques des hommes envers les femmes, ou même simplement de leurs habitudes irréfléchies. Ainsi chacun des traits de la relation est isolé et réduit à l'état d'exception ou de bavure. Dans une telle perspective toutes ces choses pourraient être corrigées grâce à l'éducation. Les hommes pourraient certainement, mieux avertis et éduqués, s'occuper des enfants, les laver, les habiller, les nourrir et peut-être même aller jusqu'à les supporter continûment comme les femmes le font. Ils pourraient confier ces mêmes enfants à leur voisin pour aller soigner chaque jour leur vieux père malade et profiter de leur pause mi-journée au travail pour faire les courses du repas du soir, qu'ils viendront préparer en courant dès la sortie du même travail. Par exemple. Pure question d'éducation et de mentalité a-t-on l'air de penser. Alors il semble qu'on ne devrait pas dans une telle logique s'arrêter en si bon chemin et qu'il faudrait songer à entreprendre l'éducation des patrons et managers afin qu'ils prennent leur part de la tâche usinière ou dactylographique, ou bien enseigner les propriétaires terriens afin qu'ils arrachent joyeusement la betterave aux côtés de leurs immigrés saisonniers. Et ainsi à coup de réforme des mentalités on aurait une société souriante. Mais cela personne ne songerait à le dire pour ce qui concerne la «division» du travail de l'industrie ou de la terre. En 1840, Flora Tristan blêmissait de colère en entendant des ouvriers proclamer que leur patron leur «donnait» du travail :

...j'ai voulu parler à tous ceux que j'ai vu, et leur faire comprendre ce que c'était que de constituer la classe ouvrière — le droit au travail, etc. — [...] Tous me répondaient d'un air brute : Donc il faut bien qu'il y ait des riches pour faire travailler les pauvres, autrement comment les pauvres vivraient-ils? — C'est clair, leurs prêtres leur répètent continuellement cela. Il faut qu'il y ait des riches et des pauvres, les premiers font vivre les seconds<sup>9</sup>.

Mes propres oreilles en des époques plus récentes ont saisi des propos de ce genre, et j'ai même entendu vanter des hommes de «bien vouloir prendre telle femme en mariage».

La modification des termes employés pour désigner les phénomènes étudiés est sans doute le trait le plus immédiatement perceptible des changements qui interviennent dans la saisie et la compréhension des phénomènes sociaux. Modifier les mots marque clairement que la perception d'un fait a changé. La colonisation a pendant longtemps été analysée avec un luxe de termes psychologiques qui ont aujourd'hui à peu près complètement disparu du vocabulaire utilisé dans l'analyse de l'impérialisme. Mais le temps n'est pas si éloigné de nous où on expliquait le rapport de colonisation par une « tendance » des colonisés à l'être (colonisé). «Le Malgache [...] ne désire ni autonomie personnelle ni libre responsabilité » ou bien «Un trait de cette psychologie dépendante semblerait être que, puisque nul ne peut avoir deux maîtres, il convient que l'un d'eux soit sacrifié à l'autre<sup>10</sup>.» En quelque sorte les colonisés cherchent ce qui leur arrive, tout comme les femmes la dépendance ou le viol. L'arsenal de mots que sous-tendait cette lumineuse théorie qui a pratiquement disparu dans l'un des cas persiste en ce qui concerne les rapports de sexe : une nébuleuse verbale flotte en ce domaine autour de «Désir» et de «Différence». S'il s'agit de psychologie je m'étonne que tant d'individus puissent choisir, les unes de faire la tambouille, pousser le balai, torcher les enfants (et de surcroît les supporter durant tout leur temps non scolaire - et il serait question aujourd'hui de

<sup>9.</sup> Dans Flora Tristan, le Tour de France, journal 1843-1844, Paris, Maspero, 1980, t. II.

<sup>10.</sup> Cité par Aimé Césaire, Discours sur le colonialisme, Paris, Présence africaine, 1955, dans sa critique de l'interprétation psychanalytique des révoltes coloniales, ici du livre de O. Mannoni sur Madagascar.

supprimer l'école qui opprime tellement les enfants afin de leur offrir une vie enrichissante et créative auprès de leur disponible mère, laquelle ainsi risquera encore moins de s'évanouir dans les espaces qui lui sont interdits et de fuir... Et d'ailleurs qu'en penseraient-ils, eux?). L'autre choix, jamais fait par *les unes* (et pour cause) mais toujours fait par les autres (et pour cause également) pouvant être — outre de ne pas faire ce qui précède, de gagner correctement sa vie (aussi bien, ou aussi mal comme on veut, qu'un homme), d'accorder sa précieuse présence à des heures fixées (et de surcroît pas indéfinies), de circuler librement (serait-ce pour accomplir les lourdes tâches de la responsabilité). S'il s'agit de psychologie je m'étonne d'une institution comme le viol :

En théorie, et dans la lettre de la loi (hormis les lois sur le mariage) RIEN n'est interdit spécifiquement aux femmes. Mais dans les faits, et dans la jurisprudence, la société a institué un «risque de viol» qui s'accroît avec l'autonomie des comportements. Ce «risque» étant socialement établi et gradué n'est pas accidentel. Il fait partie de tout un ensemble de récompenses-punitions qui forme un système : le système de contrôle social des femmes, celui qui assure qu'elles restent à leur place-de-femmes dans l'ordre patriarcal. L'agression sexuelle violente représente l'extrémité du continuum des punitions, la sanction pénale (physique et violente) par excellence. Le contrôle social des femmes comporte donc une PEINE DE VIOL<sup>11</sup>.

S'il s'agit de psychologie je m'étonne que :

...le roc solide sur lequel s'est fondé la domination masculine : l'impossibilité pour les femmes de se fabriquer des armes, leur dépendance des hommes pour la quasitotalité des instruments de production. Le contrôle par les hommes de la production et de l'emploi des outils et des armes est confirmé comme étant la condition nécessaire de leur pouvoir sur les femmes, basé à la fois sur la violence (monopole masculin des armes) et sur le sous-équipement des femmes (monopole masculin des outils)<sup>12</sup>,

puisse être si matériellement «appréhendable».

Mais cette nébuleuse, si elle est une survivance vivace, n'est qu'une survivance. On parle maintenant des rapports sociaux de sexe, on a cessé de considérer que les sciences humaines puissent se contenter de psychologie, de mentalités, de division naturelle pour tout potage en ce domaine.

De la «condition féminine» qui a régné si longtemps, ou de «La Femme» (qui fait toujours passer un frisson dans le dos) aux femmes, le trajet est considérable. Et l'abandon quasi total de ce terme, «condition», paraît maintenant acquis. (En ce qui concerne les ouvriers, la «condition ouvrière» a laissé ses dernières plumes dans le lit des régimes musclés et des cœurs religieux). L'usage traditionnel du français égalait «condition» à la dépendance patriarcale. Être en condition signifiait dans la première moitié de notre siècle : être domestique placé dans une maison; on parlait de condition servile à propos de l'esclavage et du servage. Mais «condition» désignait un état, et non pas une relation. C'était une manière de décrire la dépendance personnelle, mais sans l'analyser : en la prenant comme un donné de fait. Une perspective comparable à celle des essences dans le domaine philosophique, de la grâce dans le domaine théologique, ou des ordres dans le domaine juridique. La dépendance était bien connue, et ainsi dite, mais la réalité pourtant était masquée qui n'apparaissait pas comme *relation* (avec les hommes).

L'un des effets en fut la focalisation du travail de compréhension et d'analyse sur les femmes. Et sur les seules femmes. On ne voyait qu'elles et non les hommes. Ce

<sup>11.</sup> Texte des Féministes révolutionnaires, «Justice patriarcale et peine de viol», reproduit dans Alternatives, n° 1, «Face à femmes», Paris, juin 1977.

<sup>12.</sup> Dans Paola Tabet, «Les mains, les outils, les armes», l'Homme, juillet-décembre 1979, XIX (3-4), p. 5-61 (démonstration faite à partir des activités de collecte, chasse, pêche, agriculture et de l'accès aux matières premières).

dernier terme était d'ailleurs quasi inexistant pour désigner autre chose qu'une entité abstraite et générale : l'«humanité» a régné de longues années sous l'expression «les hommes», selon une interchangeabilité qui excluait de fait «les femmes» de l'humanité. L'idée que les femmes seraient un groupe naturel existant en soi tend à se faire moins exclusive. Et il commence à se savoir qu'on ne peut pas parler abstraitement des femmes — et d'elles seules — et qu'il convient de voir la relation (sociale) qui crée les «femmes», quel système (social) constitue cette relation et comment elle fonctionne. Et que ceci devrait entraîner l'emploi du terme «hommes», ce dans le sens précis de : groupe de mâles sociaux. Cette étape n'est pas vraiment atteinte. Et cette analyse de l'état de la sociologie en 1970 reste exacte :

On pourrait résumer l'état du savoir sociologique en ce qui concerne les catégories de sexe par les formules suivantes : 1) la catégorie homme en tant que catégorie sociologique spécifiée n'existe pas (sauf peut-être en ce qui concerne la famille) [...]. Non qu'elle ne serve jamais de référence aux études descriptives des phénomènes les plus divers, ou aux théories générales, bien au contraire. Mais ce fonctionnement demeure inconscient. On croit parler au général alors qu'en réalité on parle au masculin. 2) la catégorie femme : — ou bien les femmes font une apparition en annexe du discours central, venant du fond de la maison, discrètes, inconnues, énigmatiques et muettes, troubler un instant la réflexion de l'homme sur l'homme; — ou bien elles existent seules, isolées, et l'on a vu que si les deux premiers types de discours sont statistiquement plutôt le fait des hommes, le dernier est dû aux femmes dans sa quasi-totalité  $^{13}$ .

Or cette dernière remarque, que les femmes ont fait des études sur les femmes, était la conséquence d'un fait qui était, alors, nouveau. En 1970, ces études commençaient en effet à croître en nombre, comme l'un des effets du mouvement de libération des femmes et de l'intérêt que celles-ci soulevaient. L'un des premiers livres académiques à avoir paru en français la Condition de la Française aujourd'hui, d'Andrée Michel et Geneviève Texier, était sorti en 1964.

# LES FEMMES, OBJET DE RECHERCHE

Considérer «les femmes» comme *objet* peut en un sens être considéré comme l'une des nouveautés des sciences humaines au cours de ces dernières décennies. Il y a quelque chose d'ironique pourtant à se réjouir de ce qui est si l'on y pense l'une des variantes de la situation sociale factuelle de ce groupe : *objet* dans les rapports sociaux, *objet* dans le discours théorique...

Pourtant c'est une réelle nouveauté après une aussi longue absence, et ce paradoxal progrès en est un néanmoins. Il en est un parce que enfin il a introduit dans la pensée élaborée, dans la conscience — fut-elle déviée, fausse, objectivante ou balbutiante (mais on l'a vu elle a été aussi tout autre chose), ce qui jusqu'alors n'avait pas existé car recouvert d'un voile, d'un masque (comme si souvent les femmes en portent) celui de l'évidence naturelle, du réel spontané : ce qui littéralement ne se pense pas, car pré-pensé, considéré comme préalable à toute société et à toute forme de conscience. Ainsi devenir un objet dans la théorie était la conséquence nécessaire de devenir un sujet dans l'histoire.

Mécanisme qui, comme beaucoup d'autres que nous avons ici effleurés, n'est pas spécifique aux relations sociales de sexe. Il est advenu dans toutes les occurrences où un groupe dominé, qu'il soit peuple, classe, nation ou culture, s'est élevé contre la domination qu'il subissait. Et cela en allant plus avant que des explosions ponctuelles de

<sup>13.</sup> Dans Nicole-Claude Mathieu, «Notes pour une définition des catégories de sexe» (communication au VII<sup>e</sup> Congrès de sociologie, Varna, 1970), Épistémologie sociologique, n° 11, 1<sup>er</sup> semestre 1971, p. 19-39.

révolte. Cela advenait chaque fois qu'un *projet*, qu'une visée politique unit ce groupe et informe son action. Qu'il s'agisse de la classe ouvrière, des femmes, des peuples colonisés, le processus est comparable. Le soulèvement politique des femmes, le développement de la conscience propre de leur existence sociale cassait la compacité du discours que tenait sur elles la société dominante. Et du coup faisait du groupe des femmes un existant sociologique, lequel entrait alors dans la théorie comme objet de préoccupation et donc d'études. Qu'elles soient empiriques ou spéculatives, marxistes ou libérales, les sciences humaines ne prévoyaient antérieurement nulle place pour ce qui peu à peu apparaît, au-delà de la description du seul groupe des femmes, comme un rapport social fondamental, celui des sexes.

Et ce dévoilement se produit avec tant de force, l'articulation des facteurs sociaux impliqués se ramifiant progressivement, que je ne vois guère comme événement scientifique comparable que l'émancipation des sciences de la nature hors du théologique. Dans cette affaire il n'y a pas simple sommation de connaissances ponctuelles mais une restructuration de l'appréhension des rapports sociaux. Une révolution théorique qui mène à reconsidérer la connaissance des sociétés, à surmonter l'évidence de la «division» réputée «naturelle» des sexes pour en venir aux relations sociales de sexe. Porté par l'analyse militante qui a discerné et exposé la relation de force et d'appropriation qui détermine socialement les «femmes» et les «hommes» le travail de description empirique, même s'il est parfois hésitant et enfermé dans un pas à pas qui refuse (et parfois auquel on refuse) le *sens*, converge vers cette révolution.

Dans sa pointe théorique, celle des textes «politiques» explicites, elle a deux caractéristiques majeures. La première est qu'elle est l'expression directe du groupe concerné lui-même, sans médiation : ce sont des femmes, des individus appartenant au groupe des femmes (et non un individu d'un autre groupe s'instituant le médiateur et l'interprète d'un groupe auquel lui-même n'appartient pas) qui ont produit ce renversement et en développent continûment les conséquences. La seconde est qu'elle n'est pas l'œuvre d'une personne particulière; au contraire de l'existence de l'œuvre (d'un individu) qui habituellement incarne la transformation théorique, œuvre unique et signée, elle est celle d'un très vaste ensemble d'individues au travail multiforme, de l'action au tract, de l'article au projet juridique, du groupe de conscience au livre, ce qui en fait une œuvre *effectivement collective*. Que ce soit au sein d'un rapport de domination et contre lui fait que les déchirements et les contradictions secouent durement ce procès et que cela n'ait guère figure d'un développement linéaire... et harmonieux.

L'analyse des oppressions particulières présente de larges zones communes : mise en évidence et analyse de l'exploitation, description du discours juridique et de la pratique légale, et finalement découverte derrière la façade de la socialité «organique» («complémentarité» des groupes) des relations de force. Si les incarnations particulières, les formes de chaque type d'oppression et d'exploitation, de chaque rapport social de domination sont spécifiques, il n'en reste pas moins une analogie structurelle qui fait de chacune un cas d'un phénomène à un certain niveau unique, celui des relations de pouvoir. La conscience des opprimés étant solidaire, et il faut bien penser qu'elle est en effet solidaire (sinon leurs intérêts!) car c'est en luttant pour d'autres opprimés que les femmes ont découvert qu'elles devaient le faire pour elles-mêmes, l'entrée des minoritaires dans la théorie est également solidaire. Et les sciences humaines y ont gagné la connaissance que les groupes sociaux sont les fruits de relations et non les seuls «éléments» de ces relations. Les opprimés en prenant la parole ont créé une interrogation théorique qui bouleversait une conception du monde restée très profondément théologique à travers même l'athéisme des sciences du xix<sup>e</sup> siècle. Des opprimés vient la contestation radicale qu'on puisse penser le monde en termes d'essences. D'eux surgit le savoir que rien ne se passe qui ne soit histoire, et jamais fermée, que nul n'est le porteur (ou l'expression) d'un «être» ou d'un lot éternel; enfin que la pratique fait cette histoire.

### LA SOLIDARITÉ DES NIVEAUX

Peut-être l'acquis majeur du féminisme considéré dans une perspective théorique, ce qu'il a introduit dans les sciences humaines, est la connaissance concrète et systématiquement explicitée et exposée de la solidarité des niveaux du réel social. L'homogénéité des niveaux du réel, ou leur solidarité, a été mieux montrée par la vague de fond qui portait les relations de sexe au premier plan de l'analyse du système social que par l'attention aux faits de classe (au sens banal), ou à l'impérialisme. La difficulté de penser une situation dans sa totalité, lors même que la volonté de le faire est soutenue et appliquée, a été surmontée dans les analyses produites par et autour du mouvement qui a mobilisé les femmes ces quinze dernières années. L'avortement, le travail ménager, le travail domestique, le harcèlement public et privé, et le reste, impliquaient aussi bien le fait concret immédiat de la contrainte pour chaque individue que les systèmes juridiques les plus sophistiqués; impliquaient la dépendance individuelle comme la dépendance collective; le concret et l'idéologique se montraient plus clairement dans cette relation comme les deux faces de la même médaille.

Là était révélé un système de classe si parfaitement au point qu'il en était resté longtemps invisible. Invisibilité que les opprimées elles-mêmes ont avec difficulté détruite, et d'abord à leur usage propre. Invisibilité ambiguë puisqu'en même temps la situation réelle de contrainte était parfaitement connue de toutes les femmes, car il n'est pas possible de vivre femme sans savoir cela (comme il n'est pas possible de vivre minoritaire sans savoir). Et pourtant invisibilité indéniable, ancrée dans une banalité : la croyance que s'il en est ainsi c'est que c'est ainsi, naturellement, et que cela est destiné à le rester. Donc que cela n'a rien de particulièrement remarquable, qu'on ne peut pas l'analyser et qu'il n'y a rien à découvrir là ni à comprendre. Puisque et parce qu'on n'analyse jamais que pour changer, pour intervenir. (Penser c'est déjà changer. Penser un fait c'est déjà changer ce fait.) Et il est évident que la longue cécité des théories, qu'elles soient psychologiques ou sociologiques, venait simplement signer la croyance en l'inéluctabilité naturelle de ces rapports. Qu'il y ait contrainte et exploitation cela n'échappait pas aux femmes si cela indifférait aux hommes, mais cela était dépourvu de sens, cela rentrait dans l'ordre des faits inquestionnés. Dans la physique ou la mécanique, dans la biologie ou la médecine pourtant, c'est bien l'ordre des faits naturels qui était remis en question. Les rapports de sexe étaient l'un des territoires à gagner à la remise en question des évidences. Et cette histoire, celle de l'interrogation et de la découverte de la logique sociale là derrière cachée, est le fruit d'une synthèse entre révolte, activisme, analyse et conscience.

#### RÉSUMÉ

De ce qu'on appelle «théories de la société», toutes ont été, et sont, la forme intellectuelle de rapports sociaux déterminés. Selon l'auteur, l'entrée des minoritaires dans le domaine théorique produit un bouleversement des perspectives, une subversion. D'ailleurs, les premiers textes théoriques venant des minoritaires sont toujours disqualifiés et présentés comme des produits «politiques», des pamphlets, des propos terroristes. Cependant, ils finissent par l'intégration dans la théorie. Ainsi, l'absence des femmes dans les sciences humaines était l'un des effets des relations sociales de sexe. Pour les femmes, devenir un objet dans la théorie était la conséquence nécessaire de devenir un sujet dans l'histoire. L'auteur montre dans ce texte, comment les analyses des femmes ont déjà des conséquences théoriques visibles et importantes et d'autres, qui se révéleront ultérieurement.

# FEMMES ET THÉORIES DE LA SOCIÉTÉ

#### SUMMARY

Of what have been called "theories of society", all have been and are the intellectual representations of specific social relationships. According to the author, the incursion of a minority group into the theoretical field produces an upset in perspectives — a subversion. The first theoretical texts produced by minority groups are always disqualified and presented as "political" representations, pamphlets, or terrorist positions. They end up, however, by being integrated into theory. The absence of women in the social sciences was, thus, one of the effects of social sexual relationships. Becoming an object of theory was the necessary consequence for women of becoming a subject of history. The author demonstrates in this text how studies by women have already had important and visible theoretical consequences, and will have others which will become evident with time.

#### RESUMEN

De lo que se ha llamado «teorías de la sociedad» todas han sido y son la forma intelectual de relaciones sociales determinadas. Según el autor, la entrada de la minoría en el campo teórico produce una conmoción de perspectivas, una subversión de estas. Por lo demas, los primeros textos teóricos procedentes de la minoria estan siendo siempre descalificados y presentados como productos «políticos», como panfletos, como propósitos terroristas. Sin embargo terminan por integrarse a la teoría. De esta manera, la ausencia de las mujeres en las ciencias sociales era uno de los efectos de las relaciones sociales de sexo. Para las mujeres, convertirse en objeto en la teoría era la consecuencia necesaria de convertirse en sujeto en la historia. El autor muestra en este texto, como los análisis de las mujeres tienen ya consecuencias teóricas visibles e importantes y que otras ya se revelaran ulteriormente.